



**14ème EDITION des
"RENCONTRES ARTISTIQUES de PRINTEMPS en PAYS MORNANTAIS"
Le SAMEDI 11 et le DIMANCHE 12 mai 2013**

REGLEMENT

Les Amis des Arts de la Région, en partenariat avec la commune de St-André-la-Côte, de la Communauté de Communes et de la Maison de Pays de Mornant, vous proposent de participer à l'exposition des 14èmes Rencontres Artistiques de Printemps en Pays Mornantais.

Date limite d'inscription : le 12 Avril 2013

Dépôt des œuvres :

- En mairie de St-André-la-Côte.
 - Le lundi 06 mai de 09h00 à 12h00
 - Le mardi 07 mai de 14h00 à 18h00

Retrait des œuvres : Le dimanche 12 mai de 18h à 19h

Modalités de participation à l'exposition :

- Droit d'accrochage gratuit
- Au dos des tableaux, inscrire nom, adresse, téléphone, titre et prix de l'œuvre
- Fournir les tableaux avec un système d'accrochage
- Les huiles et les acryliques ne doivent pas être encadrées (maximum 30 figures, soit 92x73cm)
- Les copies ne sont pas acceptées
- Prévoir 2 œuvres maximum, les œuvres ne sont pas assurées par les organisateurs
- Vous disposez d'une grille de 1m de large et de 2m de haut pour vos deux œuvres

Tous les artistes amateurs sont invités à exposer sur le thème « Le Signal, Belvédère de notre région », **le concours étant réservé aux habitants de la COPAMO** qui offre les prix.

Les villes jumelées sont récompensées par un prix spécial Maison de Pays.

Prix « coup de cœur » par le Maire de St-André-la-Côte.

Une assiette campagnarde à 8€ sera proposée aux artistes et à leurs amis sur inscription dans le parc de la salle des fêtes.

Installation : l'installation de l'exposition sera assurée sous la seule responsabilité de la mairie.

Permanences et transactions : pendant la durée de l'exposition, les permanences et l'accueil des visiteurs seront assurés par la commune organisatrice et les artistes volontaires : votre présence est donc souhaitable selon vos disponibilités. Vous les communiquerez lors du dépôt des œuvres. Les transactions des œuvres proposées à la vente sont de la responsabilité de chaque artiste.

Responsabilité : bien qu'une surveillance soit mise en place pendant les heures d'exposition, la mairie de St-André-la-Côte décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Eric FAMELART :

Mairie de St-André-la-Côte - Service festivités - 69440 St-André-la-Côte

Tel : 04.78.81.82.95 – Fax : 04.78.81.84.72

Mail : mairie.st.andre@cc-paysmornantais.fr

Règlement à conserver par l'artiste



**14^{ème} EDITION DES
« RENCONTRES ARTISTIQUES DE PRINTEMPS
EN PAYS MORNANTAIS »
LE SAMEDI 11 et LE DIMANCHE 12 MAI 2013**

Thème retenu : « **Le Signal, Belvédère de notre région** »

Vernissage le dimanche 12 mai à 11h à la salle de la Pastourelle de St-André-la-Côte.

Inscrivez-vous en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 12 avril 2013 à :

Rencontres Artistiques de Printemps 2013
Service festivités
Mairie de St-André-la-Côte
69440 St-André-la-Côte

**Bulletin d'inscription - Rencontres Artistiques de Printemps en Pays Mornantais
11 et 12 mai 2013 à St-André-la-Côte**

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : MAIL :

Titre des œuvres (en majuscules)	Nature des œuvres	Format	Valeur

Nombre de repas froid à réserver : 8€ X ...

(Règlement à l'ordre du Comité des fêtes de St-André)
